



**Le lanceur d’alerte Paul Chouta répond au ministre de la communication, porte-parole du gouvernement, qui a publié ce mercredi 1er mars 2023, un nouveau communiqué dans le cadre de l’assassinat de Martinez Zogo, mettant en garde ceux qui commentent cette affaire pendante et rappelant au passage le cadre juridique sur les procédures judiciaires en cours.**

*Excellence je viens de prendre connaissance de votre récent communiqué en rapport avec les réactions sur les enquêtes relatives à l'assassinat de Martinez Zogo, qui en des termes voilés interdit les Camerounais de commenter l'affaire Martinez Zogo dont on a l'impression que lesdites enquêtes se poursuivront ad vitam aeternam. D'aucuns y voient une forme d'intimidation. La raison évoquée dans votre correspondance est le fait que l'affaire est encore pendante en justice.*

*Excellence, vous auriez pu avoir raison si par le passé les choses se passaient comme il se doit. Vous auriez pu avoir raison si les Camerounais n'avaient pas l'impression d'être bernés par le gouvernement. À mon avis je crois que vous ne devez pas vous en prendre aux Camerounais qui ont soif de la justice dans l'affaire Martinez Zogo. Vous devez plutôt vous en prendre au régime que vous servez depuis des lustres car par le passé, il y a eu plusieurs affaires de ce genre qui n'ont jamais été élucidées, laissant le peuple sur sa soif. Lorsqu'un peuple n'a plus confiance à la justice, il se rend justice. Les*

*Camerounais ne vous prennent plus au sérieux. Un adage dit : <<Quand on a été mordu par un serpent, on fuit même le mille-pattes>>. Les Camerounais sont désormais avertis.*

*Excellence, Dois-je vous rappeler qu'on nous a dit, dans ce pays qu'un évêque, s'est levé au beau milieu de la nuit, s'est cassé un bras, porté ses chaussures à l'envers, et au-delà de tout, s'est carrément jeté dans l'eau pour se noyer après avoir garé son véhicule sur le pont Ebebda ?*

*Monsieur le Ministre, connaissez-vous les affaires suivantes ?*

- Affaire Wazizi,*
- Affaire Mgr Benoît Balla,*
- Assassinat des Mpondo,*
- Assassinat de Dippah Prison,*
- Affaire Dikoum,*
- Affaire Ngongo Ottou,*
- Mort du père Engelbert Mveng,*
- Assassinat de l'Abbé Mbassi,*
- Assassinat de Boum Emmanuel,*
- Exécution de Me Mbouopda,*
- Affaire de Zanzibar,*
- Assassinat de Yves Mlumey,*
- Assassinat des religieuses de Djoum*

*Etc*

*Si vous avez connaissance de ces affaires sus citées, pouvez-vous nous dire quels sont les résultats des enquêtes ?*

*Si vous répondez à cette question, je crois que les Camerounais vont cesser de commenter l'affaire Martinez Zogo.*